

Zeitschrift: Wasser Energie Luft = Eau énergie air = Acqua energia aria
Herausgeber: Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband
Band: 83 (1991)
Heft: 5-6

Artikel: La Suisse, château d'eau de l'Europe
Autor: Betschart, Josef
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-940996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse, château d'eau de l'Europe

Josef Betschart

Point n'est besoin de tergiverser mais, au contraire, d'admettre clairement et avec fermeté qu'aucune centrale nucléaire ne pourra être construite en Suisse, pour l'instant et jusqu'à nouvel ordre, au vu des résultats de la votation du 23 septembre 1990 sur l'initiative du moratoire. Dans un même élan, il est indispensable de noter que la consommation d'énergie électrique présente, maintenant comme par le passé, une tendance croissante et cela en dépit des appels répétés en provenance de tous les niveaux en faveur d'économies.

Il est tout aussi clair que le développement et l'exploitation de sources d'énergie additionnelles (énergie solaire, énergie éolienne et bio-énergie) ne suffiront pas à couvrir les besoins croissants en énergie (dans les pays du tiers monde au premier chef) et à combler par nos propres moyens, dans notre pays également, le déficit toujours plus grand de l'approvisionnement de courant. C'est là que résident les avantages et l'importance à l'échelon européen de nos centrales hydro-électriques, cela également dans l'optique du réseau européen interconnecté. Malgré les mesures d'économie incontestablement nécessaires, il s'agit d'exploiter les centrales hydro-électriques existantes (il y en a 450 en Suisse) de manière dynamique, de maintenir leur potentiel de production, de les développer et les moderniser dans un esprit écologique. Ceci est également une exigence qui relève de la coopération et de la solidarité internationale.

Si l'on compare les parcs de centrales électriques des divers pays d'Europe et de la Suisse, nous disposons, grâce à nos eaux et au profil accidenté de notre territoire, de possibilités de production, qui non seulement sont indépendantes des vecteurs énergétiques d'origine fossile mais peuvent être mises à contribution de la manière la plus flexible qui soit. C'est valable, en particulier, pour les centrales à pompage-turbinage et les centrales à accumulation dans les Alpes et Préalpes, centrales qui permettent d'améliorer notablement la ventilation saisonnière de la production de courant. Cela ne suffit cependant pas pour établir un équilibre saisonnier entre production et consommation. Dans ce contexte, il est nécessaire de disposer d'un complément, à savoir la production des centrales nucléaires mises fortement à contribution durant les périodes froides de l'année, de même que d'être en mesure de procéder à des échanges intensifs d'énergie avec l'étranger, lesquels permettent à notre pays, d'une part, la mise en valeur des excédents de production des centrales hydro-électriques, principalement en été, et, d'autre part, permettent de combler en hiver les failles d'approvisionnement grâce à nos «réserves d'énergie» dans les lacs de retenue. C'est dans ce sens que résident l'avantage et l'importance européenne des centrales hydro-électriques suisses.

Ainsi que *Reymond Schaerer*, ingénieur diplômé, directeur de l'Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg, l'a relaté dans l'édition de mai 1989 du «Schweizer Journal», il existait déjà des échanges de courant entre la Suisse et ses pays limitrophes, avant l'époque du réseau interconnecté international. Ces échanges se limitaient à un territoire bien précis, en ce sens que des groupes de production des centrales électriques situées sur les cours d'eau limitrophes alimentaient, en exploitation alternée, des réseaux situés de part et

d'autre de la frontière ou encore qu'un réseau d'approvisionnement local se développait des deux côtés de la frontière à la fois.

On relève encore dans l'exposé de *Reymond Schaerer* que les conditions préalables pour une exploitation internationale en réseau interconnecté furent déjà établies durant l'année 1958, lorsque les réseaux nationaux de France, d'Allemagne et de Suisse furent groupés par l'intermédiaire du poste de l'Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg AG (EGL). Ce réseau électrique interconnecté comprend aujourd'hui tous les pays continentaux d'Europe de l'Ouest et la Grèce, qui sont réunis dans le cadre de l'Union pour la Coordination de la Production et du Transport de l'Electricité (UCPTE), fondée en 1951 à Paris sur recommandation du Conseil des ministres de l'OCDE, union au sein de laquelle toutes les questions relevant de l'organisation et de l'exploitation du trafic interconnecté entre les sociétés affiliées sont débattues.

La position importante de la Suisse au sein du réseau interconnecté international résulte, entre autres, de la flexibilité, déjà mentionnée, de l'utilisation de nos centrales hydro-électriques. Du reste, seul un quart des quantités d'eau utiles à la production de courant dans de telles centrales est affecté à la période de forte consommation hivernale, – les 75% restants se portant sur le semestre d'été. Mais grâce à l'accumulation dans les lacs de retenue, nos «réservoirs d'énergie» dans les Alpes, la production effective de courant peut être mise en réserve pour le semestre d'hiver à raison d'environ 40%. Quant aux autres surplus d'origine estivale, dus à des conditions hydrauliques moyennes ou au-delà de la moyenne, la Suisse les met à disposition des autres Etats par l'intermédiaire du réseau interconnecté. Dans le cadre de ces échanges, importations et exportations, et de cette situation où l'aide réciproque est de rigueur au sein du réseau interconnecté européen, nos centrales hydro-électriques jouent un rôle qui ne doit pas être mésestimé. Elles n'assurent pas seulement une sécurité d'approvisionnement vis-à-vis des autres pays, mais également la nôtre et cela, en premier lieu, lors de périodes hivernales plus faibles en production et plus fortes en consommation, périodes que nous ne pourrions plus surmonter à si bon compte, aussi bien actuellement que dans un proche avenir, sans importations de courant des pays faisant partie du réseau interconnecté, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant. La Suisse, château d'eau de l'Europe, porte ce nom à juste titre. C'est à la fois un honneur et une obligation.

Adresse des Verfassers: *Joseph Betschart*, Steinbruchweg 21, CH-4600 Olten.



Le barrage de Zeuzier en Valais.